



## Discussion autour de l'ouvrage :

### ***Fou et indigène***

### ***L'altérité au prisme du droit colonial en Afrique***

Le 11 décembre 2025, à 16h (Heure du Caire)

En ligne

**Lien d'inscription:**

<https://cnrs.zoom.us/meeting/register/iPO1CAr0RnGtcfTAB-yWSQ>

Issu d'une recherche collective financée par l'Agence nationale de la recherche, le présent ouvrage propose une histoire juridique de la folie dans les territoires africains colonisés par la France entre la fin du XIXe siècle et les années 1960. Que se passe-t-il lorsque la condition juridique spécifique à l'« indigène » se double d'une différence supplémentaire qui touche à la sphère de la pathologie mentale ? Qu'en est-il du traitement juridique de la folie des populations colonisées ?

Voyageant à travers les différents territoires africains occupés par la France, cet ouvrage interroge l'intersection de deux formes d'altérité, celles de « fou » et d'« indigène ». Les chapitres qui le composent montrent comment la prise en charge juridique et administrative, mais aussi médicale, de la « folie » de l'« Autre » se fait dans une variété de contextes et suivant des procédures, souvent atypiques, qui peuvent s'écartez du droit commun.

- **Silvia Falconieri** est chargée de recherche au CNRS habilitée à diriger des recherches, rattachée à l'Institut des mondes africains (IMAF), responsable scientifique du projet AMIAF, financé par l'ANR (2018-2025). Ses recherches s'inscrivent dans le domaine de l'histoire du droit et portent sur la construction de l'altérité aux XIXe et XXe siècles. Parmi ses dernières publications figure le dossier spécial intitulé "Droit et folie en situation coloniale. Perspectives impériales comparées (XIXe-XXe siècle)" qu'elle a coordonné pour la revue *Clio@Themis*.
- **Gaia Manetti** est docteure en histoire contemporaine de l'Université de Pise et de Genève. Ses recherches portent sur le rôle politique, social et culturel de la psychiatrie pendant la colonisation française en Algérie. Après une thèse intitulée *Une hiérarchie gravée sur les corps. La pratique des transferts de l'Algérie vers l'asile d'Aix en Provence (1845-1938)*, elle mène des recherches sur le discours médico-psychiatrique concernant les Juifs.ves d'Algérie pendant la période coloniale.
- **Paul Marquis** est postdoctorant au sein du projet Psygnal, qui porte sur le signalement pour troubles mentaux à Paris au XXe siècle. En 2021, il a soutenu au Centre d'histoire de Sciences Po une thèse sur l'histoire de la psychiatrie dans l'Algérie coloniale entre les années 1930 et 1960. Ses travaux s'inscrivent à la croisée de l'histoire de la psychiatrie et de la santé, de l'histoire sociale des populations déviantes et marginales, et de l'histoire des mondes coloniaux.